



Plante&Cité
Ingénierie de la nature en ville

Cultiver la nature en ville

DOSSIER DE PRESSE – 10 septembre 2026

2026 : 20 ANS DE NATURE EN VILLE

MENTIONS LÉGALES :

Éditeur : Plante & Cité, 26 rue Jean Dixméras 49000 Angers

Rédaction : Anaëlle Marie, agence Vache. Caroline Gutleben, Ludovic Provost, Pauline Laïlle, Mathilde Elie, Aurore Micand, Plante & Cité.

Mise en page : La Fabrique Rouge

Photo page de couverture :

Jardin des plantes de la ville d'Angers, © Ville d'Angers

Photo 4^e de couv :

Visite du parc de Bercy à Paris lors d'une journée professionnelle dédiée à la biodiversité des sols urbains avec la Métropole du Grand Paris. © Plante & Cité



En 2026, Plante & Cité fête ses vingt ans. Cet anniversaire est l'occasion de poser un regard rétrospectif sur le chemin parcouru, mais aussi de se projeter, avec la même détermination, vers les vingt années qui s'ouvrent à nous.

Il y a vingt ans, à Angers, une poignée de collectivités, d'entreprises, de chercheurs et d'acteurs du secteur végétal et du paysage faisaient un pari : celui que la nature en ville devienne un véritable sujet de politique publique et fasse passer le végétal de l'ornemental au vital.



→ **Christophe BÉCHU**
Maire d'Angers, ancien ministre
de la Transition écologique,
président de Plante & Cité
© Ville d'Angers.

Car en effet, au début des années 2000, les espaces verts étaient encore perçus comme une composante facultative, un facteur d'embellissement parmi d'autres. En vingt ans, nous avons vu la nature en ville changer profondément de statut. Ses bienfaits sont aujourd'hui reconnus pour la santé des habitants, l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité. Ils contribuent à rendre nos lieux de vie plus agréables à vivre, notamment en zones urbaines. La nature en ville est ainsi devenue une réponse concrète et indispensable aux défis urbains. Des sols à la canopée, elle s'est imposée dans de nombreuses villes et métropoles, comme l'un des piliers des politiques de transition écologique.

Ce changement de regard, Plante & Cité et ses adhérents en ont été la cheville ouvrière en déployant des ressources pour accompagner les collectivités et les professionnels dans cette mutation. À travers des programmes de recherche appliquée, des outils numériques et des publications rigoureuses, Plante & Cité se positionne comme un centre de ressources spécialisé de référence et rayonne à l'échelle nationale ainsi qu'en Suisse.

Vingt ans après le pari initial, nous sommes plus que jamais convaincus de l'utilité du centre technique Plante & Cité pour opérer le lien essentiel entre les décisions locales, les pratiques de terrain et les connaissances scientifiques. La nature en ville n'est plus un supplément d'âme ou une option pour nos territoires. Elle est l'infrastructure vivante et la condition d'habitabilité de nos villes.

Mais vingt ans, c'est aussi le moment de regarder devant nous avec lucidité et détermination. L'actualité nous le rappelle constamment, les enjeux qui nous attendent restent immenses et d'une importance vitale. Nous avons déjà amorcé des transformations à l'échelle des collectivités, il nous faut désormais aller plus loin sur de nombreux sujets tels que la désimperméabilisation des sols, la diversification des palettes végétales, l'intégration du vivant dans les projets urbains dès la planification...

L'État présentera prochainement son plan d'actions pour répondre aux objectifs du Règlement européen sur la restauration de la nature, notamment dans les écosystèmes urbains. Choix des indicateurs, définition des seuils, objectifs de progression : ces dispositions guideront l'action des collectivités territoriales d'ici 2050.

Au-delà de la réglementation, nous devons également nous engager collectivement car la nature en ville est le bien de toutes et de tous. Elle appelle de nouvelles alliances et de nouveaux liens – entre collectivités et entreprises, entre chercheurs et gestionnaires, entre paysagistes, urbanistes et professionnels du vivant – pour répondre ensemble aux impératifs d'habitabilité de nos villes, et faire de la nature la composante première et indiscutable de chaque projet.

Un changement de statut : comment la nature est devenue en deux décennies un des piliers de la transition écologique en ville

Au début des années 2000, les espaces verts étaient encore considérés comme un élément du décorum urbain, une composante facultative, un facteur de l'embellissement des villes. Aujourd'hui, l'adaptation des villes au changement climatique et la lutte contre l'érosion de la biodiversité sont la nouvelle boussole de l'action locale. Dans ce contexte, et grâce aux connaissances actuelles, la nature en ville – des sols à la canopée – est un des piliers des politiques de transition écologique.

Un nouveau regard sur le vivant en ville

À partir des années 1990, chercheurs en écologie et paysagistes commencent à porter un autre regard sur la ville. La faune et la flore urbaines deviennent des objets d'attention à part entière. La notion de biodiversité, popularisée après le Sommet de la Terre de Rio en 1992, contribue à faire évoluer les représentations.

La gestion différenciée instille les prémices d'une transformation écologique et le concept scientifique de biodiversité vient ainsi renforcer la prise en compte des écosystèmes urbains. La ville n'est plus seulement considérée comme un espace construit : elle devient aussi un écosystème, avec ses sols, ses végétaux, ses animaux et ses interactions.

Un tournant dans les pratiques d'aménagement

C'est dans les années 2000 que la nature en ville prend une nouvelle dimension et devient un élément de réponse aux

crises climatique et de biodiversité qui touchent les territoires urbains, où vit plus de 70% de la population française. De nouvelles politiques émergent : le Grenelle de l'environnement installe la Trame verte et bleue comme cadre de référence, tandis que le renforcement progressif de la Loi Labbé met fin à l'usage des produits phytosanitaires de synthèse dans l'entretien des espaces verts. La GEMAPI remplace quant à elle la gestion des eaux pluviales et du risque inondation au centre des aménagements et le concept de services écosystémiques s'impose progressivement. Il vient renforcer la présence du végétal dans toutes ses dimensions pour développer les solutions fondées sur la nature.

Vers des stratégies fondées sur la nature

En vingt ans, le périmètre s'est considérablement élargi. L'ingénierie de la nature en ville n'est plus seulement une question de végétalisation. À travers différentes manières de concevoir, d'aménager et de gérer les espaces urbains, elle vise à l'adaptation de l'espace urbain au changement climatique, pour enrayer l'érosion de la biodiversité et améliorer le bien-être et la santé des personnes.

Ce changement de statut ouvre une nouvelle étape : faire de la nature une composante structurante des villes, pour des socio-écosystèmes vivants et vivables.



Jardin de la Confluence à Rennes, conçu par Mutabilis Paysage / © J. Mignot Rennes Ville et Métropole

Années 1980

Premières expériences et essor de la gestion différenciée.

Années 1990

Dynamique des directeurs de parcs et jardins avec les premiers colloques sur la gestion différenciée.

1993

Loi sur la Protection et la Mise en valeur des Paysages pour intégrer le paysage dans la planification territoriale.

UN CONTEXTE NATIONAL UNE TRAJECTOIRE PARTAGÉE AVEC PLANTE & CITÉ

2005

Pôle de compétitivité de l'État
Avec VEGEPOLYS VALLEY, la reconnaissance de l'écosystème
du végétal sur le territoire d'Angers

2007

Grenelle de l'environnement
Structuration des politiques de Trame verte et bleue

2008

Plan interministériel EcoPhyto
Des actions pour réduire les usages
des produits phytosanitaires

2010

1^{er} Plan Nature en ville du Ministère de l'Écologie
pour fédérer les acteurs et restaurer la nature en ville

Dates-clés de la nature en ville

Depuis 20 ans, l'évolution de la nature en ville est jalonnée d'événements et de décisions politiques qui ont permis de poser un cadre et une trajectoire autour d'un objectif : renaturer nos espaces urbains. Dans ce contexte, Plante & Cité a joué un rôle majeur en produisant des connaissances, en mutualisant des expériences et en construisant des outils opérationnels, pour accompagner les professionnels.

2015

COP21 à Paris
Les collectivités locales présentent les solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique

2017

Entrée en vigueur de la loi Labbé supprimant l'usage
des produits phytosanitaires sur les espaces fréquentés
par le public.

2020

Création de l'Office Français de la Biodiversité, opérateur de
l'État pour les politiques de biodiversité

2021

Loi Climat et Résilience avec l'objectif de replacer le foncier et
les sols urbains au cœur des politiques d'aménagement (ZAN)

2024

2^{ème} Plan Nature en Ville du Ministère de l'Écologie
Adoption du règlement européen
sur la restauration de la nature en ville

2026

Plan d'action de la France dans le cadre du règlement
européen sur la restauration de la nature.
Lancement de la feuille de route nationale sur le génie écologique
des Ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie

LE DÉVELOPPEMENT ET LES ACTIONS DE PLANTE & CITÉ

2006

Création de Plante & Cité à Angers

Entre 2006 et 2009, l'association se construit : prémices de
l'association, constitution d'un conseil scientifique de 30
membres, établissement de la gouvernance

2007

Parrainage par l'Association des Maires de France

2010

Création de «Plante & Cité Suisse» à Genève
Plante & Cité obtient la reconnaissance par les Ministères
de l'Agriculture et de l'Écologie
Création du concours Capitale française de la Biodiversité

2011

Portail EcoPhyto-pro, pour accompagner les
professionnels vers la réduction de l'usage des produits
phytosanitaires avec le soutien de l'ONEMA et du Ministère en
charge de l'Écologie.

2012

Lancement du Label EcoJardin

2013

Lancement du Portail Nature en Ville, pour
accompagner les acteurs vers la restauration de la nature,
avec le soutien du Ministère de l'Écologie.

2014

Installation au sein de la Maison du Végétal, à
Angers, au cœur du campus du Végétal.

2015

Lancement de la marque Végétal Local, aux côtés de
la Fédération des Conservatoires Botaniques,
du Conservatoire botanique Midi-Pyrénées et du Réseau
Haies France pour garantir la traçabilité des végétaux.

2017

Lancement de Floriscope, avec le soutien du Conseil
Régional des Pays de la Loire et de VALHOR.

2020

Lancement du Barème de l'arbre VIE/BED, aux côtés
du CAUE 77 et de Copalme, avec le soutien de VALHOR et
SEQUOIA.

2024

Plus de 820 structures adhérentes,
ont rejoint le réseau Plante & Cité

Climat, biodiversité, santé :

la nature, socle essentiel de la ville

De l'adaptation au changement climatique à la préservation de la biodiversité, en passant par le bien-être des citoyens, la nature en ville répond à de nombreux enjeux.

La nature est l'alliée des territoires face au changement climatique

Face aux canicules, aux sécheresses et aux inondations qui touchent de plus en plus durement les villes, le végétal n'est plus un supplément décoratif : il devient un enjeu majeur des politiques d'adaptation climatique.

Ces dernières années, des solutions documentées et mesurables ont émergé et de nombreuses collectivités, à des niveaux différents, ont intégré les solutions fondées sur la nature dans leurs politiques d'adaptation : désartificialisation des sols, plantation d'arbres, restauration de zones humides...

Pas de biodiversité sans nature en ville

Les écosystèmes urbains sont une mosaïque d'éléments de nature (sols, faune, flore...), du pied d'arbre ou de mur aux bois et forêts, en passant par les parcs et les allées plantées. Tous participent aux cycles locaux de l'eau et du carbone, à la qualité de l'air, apportent de l'ombre aux habitants et contribuent à construire leur santé physique, mentale et sociale. Ces fonctions ont toujours existé, mais jusqu'aux années 2000 elles n'étaient ni nommées, ni mesurées, ni même intégrées aux décisions d'aménagement.

Prendre soin des espaces de nature implique de concevoir des aménagements adaptés aux contextes locaux et d'adopter une

gestion qui préserve la biodiversité en réduisant les pressions qu'elle subit. Cela passe par les pratiques « zéro pesticide », la gestion écologique, la prise en compte des sols dans les aménagements ou l'intégration de la flore spontanée dans les projets.

La nature en ville : un enjeu de santé publique

La présence d'espaces verts ou végétalisés contribue grandement à la qualité de vie des urbains. Espaces de fraîcheur, de sociabilité et de reconnexion à la nature, ils participent au bien-être et à la santé.

Cette dimension fait émerger une nouvelle attente : celle d'une ville offrant à chacun un accès à une nature de qualité, au plus près des lieux de vie, comme en témoigne le succès du concept 3/30/300. Cette règle simple à la croisée de l'urbanisme et de la foresterie urbaine préconise des aménagements urbains permettant à chaque habitant d'avoir une vue sur au moins 3 arbres depuis son domicile, d'habiter dans un quartier présentant au moins 30% de couverture arborée, et de vivre à moins de 300 m d'un espace vert accessible.

La nature en ville rend également d'autres services peu mis en avant : celui du lien social, du sentiment d'appartenance et de la justice sociale et environnementale. Jardins partagés, vergers pédagogiques, chantiers participatifs, dispositifs innovants d'agriculture urbaine, mobilier des parcs et jardins : toutes ces initiatives créent des lieux d'échange, de transmission, d'appropriation collective, d'apprentissage du végétal et de connexion au vivant.



La trame verte et bleue pour favoriser le déplacement des espèces. Vue aérienne d'un parc urbain de Gisors, nommé aux Victoires du Paysage / VALHOR, Les Victoires du Paysage, jrefuveille@balloide-photo.com

Plante & Cité, des projets phares et des outils pour les professionnels et collectivités locales

Depuis 20 ans, Plante & Cité accompagne les professionnels des collectivités et entreprises dans la transition avec la nature en ville, à travers des programmes de recherche appliquée, des publications et des outils numériques devenus des références. Pour mener à bien tous ces projets, Plante & Cité a su réunir les différentes parties prenantes, de la recherche aux acteurs de terrain, et obtenir le soutien de nombreuses institutions nationales. Quelques projets emblématiques illustrent cette trajectoire.

Le Barème de l'arbre : donner une valeur aux arbres pour mieux les protéger [depuis 2020]

Elaboré en partenariat avec le CAUE 77 et l'association COPALME, avec le soutien de l'interprofession VALHOR et de l'association SEQUOIA, cet outil de référence permet de calculer la valeur monétaire d'un arbre et de quantifier les dégâts qui lui sont causés. Depuis 2020, les arboristes professionnels l'ont largement adopté et plus d'une centaine de collectivités de toutes tailles l'ont intégré à leurs règlements locaux. Ainsi, elles participent à la sensibilisation des intervenants sur l'espace public pour préserver les arbres existants et disposent d'un cadre formel pour négocier un dédommagement.

www.baremedelarbre.fr



Plante & Cité organise une journée technique sur la biodiversité des sols urbains à Nantes le 19 novembre 2026. Légende photo : un des sites qui sera visité lors de cette journée, la place Gloriette - Petite Hollande à Nantes, projet paysager de désimperméabilisation et de renaturation, paysagiste concepteur Agence TER / © Loïc Gatteau - pigiste - Nantes Métropole.

Floriscope : accéder à la richesse botanique et horticole des pépinières françaises [depuis 2010]

L'application Floriscope permet de trouver les végétaux parmi un référentiel de plus de 200 000 plantes grâce à un moteur de recherche multicritères et à la rigueur scientifique des contenus. C'est désormais l'une des plus grandes bases de données européennes. Avec plus de 100 000 connexions en 2025, l'outil a été reconnu comme la base de référence de la filière française et bénéficie du soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire (jusqu'en 2024) et de l'Interprofession VALHOR.

www.floriscope.io

Projet DESSERT : désimperméabiliser les sols pour renaturer les villes [2021-2025]

Mené avec des équipes de recherche de l'INRAe, d'Institut Agro Rennes-Angers et de l'université de Lorraine, avec le soutien de l'ADEME et de l'Office français de la biodiversité (OFB), le projet a consisté à évaluer le potentiel de refunctionalisation de sols descellés. Quatre années de recherche ont été nécessaires pour définir les modalités techniques optimales de désimperméabilisation des sols urbains dans une logique d'économie circulaire. Les résultats de cette étude sont rassemblés dans un guide opérationnel édité par Plante & Cité, véritable référence pour le secteur.

www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/101

Projet AVEC : choisir les palettes végétales pour faire face au changement climatique [2023-2025]

Cette étude bibliographique inédite, conduite avec le soutien de l'ADEME et du Cerema, a ciblé 2 100 essences végétales (arbres, grands arbustes, grimpantes) avec l'objectif d'évaluer leur comportement en contexte de changement climatique : résistance aux conditions chaudes et sèches, capacité de rafraîchissement, séquestration carbone. Les résultats publiés dans l'application Floriscope permettent de guider les professionnels dans le choix des essences de demain.

www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/118

Projet RESEAUX : rendre possible la cohabitation entre les arbres et les réseaux enterrés [2022-2026]

Face à la densification urbaine et aux plans de plantation de plus en plus ambitieux, la compétition pour l'espace souterrain s'intensifie entre les arbres et les réseaux enterrés. Le projet RÉSEAUX, soutenu par l'Interprofession VALHOR et l'Ordre des géomètres experts, vise à identifier les bonnes pratiques pour une cohabitation pérenne entre racines d'arbres et réseaux enterrés en ville. Il combine recherche documentaire, enquête quantitative, études de cas et focus groups. Grâce à ces travaux, Plante & Cité a publié un guide technique et contribue activement à la révision de la norme AFNOR sur les règles de voisinage entre réseaux et végétaux. www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/106

Projet ACCEPTAFLORE : faire accepter la flore spontanée pour supprimer l'usage des pesticides dans les espaces publics, des trottoirs aux cimetières [2009-2012]

Bien avant l'interdiction de l'usage des pesticides avec la Loi Labbé, Plante & Cité a mené des recherches en sociologie et

ethnobotanique sur la perception des « mauvaises herbes ». Cette étude originale conduite dans le cadre du plan Ecophyto a permis de proposer des supports pédagogiques visant à accompagner le changement de regard des citoyens sur la flore spontanée. Dans la même lignée, Plante & Cité a également publié un guide qui accompagne les collectivités dans la réhabilitation écologique et paysagère de leurs cimetières : végétalisation des allées et inter-tombes, acceptation de la flore spontanée, adaptation au zéro pesticide. www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/30

Étude de l'impact des espaces de nature végétalisés sur la santé des citoyens

Depuis 2013, Plante & Cité étudie les liens entre nature en ville et santé humaine.

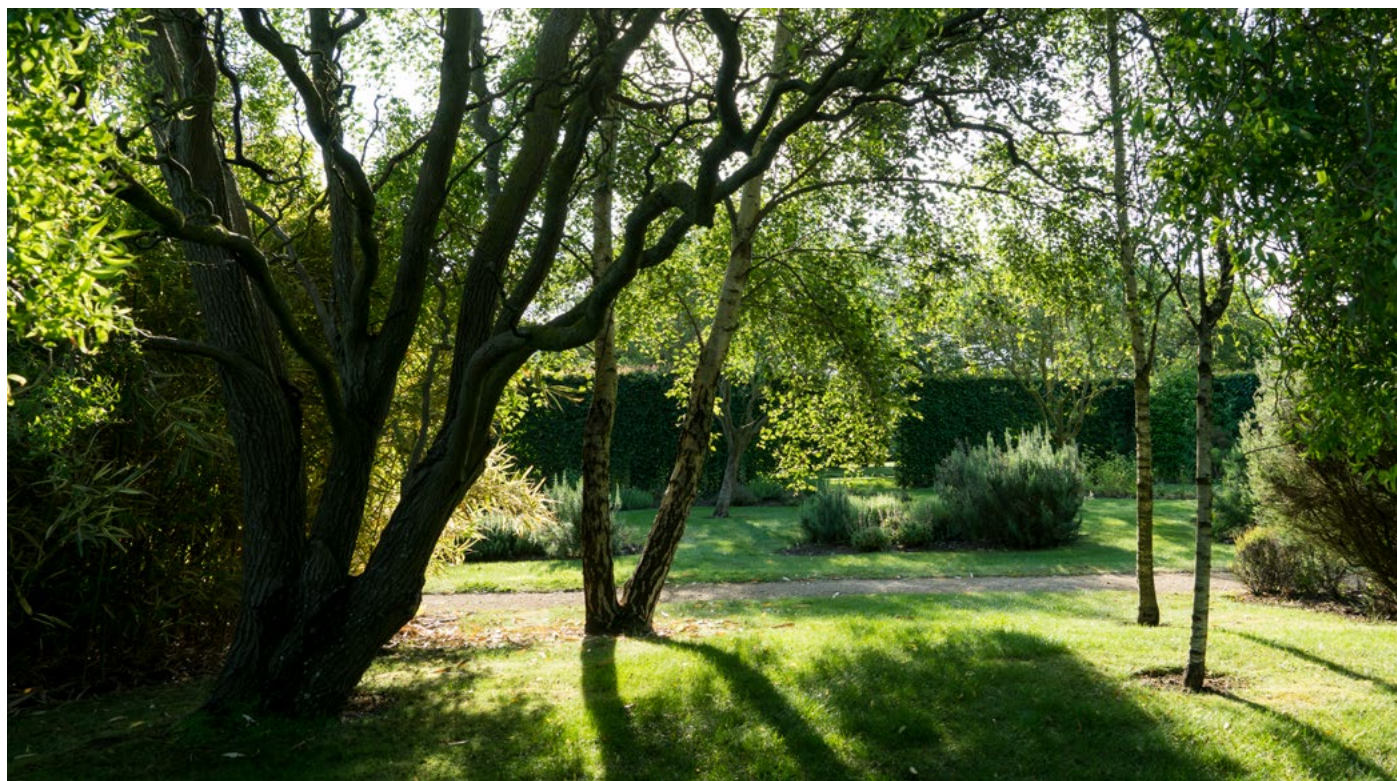
Après un premier état des connaissances scientifiques à travers une synthèse de plus de 300 publications scientifiques et des travaux de terrain, d'autres études ont permis de mieux définir cette relation entre santé humaine et espaces de nature et de donner les clés pour agir pour des aménagements favorables à la santé, d'autres études.

Ces recherches objectivent les bienfaits du végétal sur la santé physique, mentale et sociale des citoyens.

→ Projet BENEVEG (2012-2013) : www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/32

→ Étude de l'impact des espaces de nature végétalisés sur la santé des citoyens (2017-2021) avec le soutien de l'Interprofession VALHOR, du CIBI et de l'ANRT. www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/81

*Diversité des strates végétales dans un aménagement, entreprise de paysage
SAS Eric Lequertier à Saint-Malo / © Patrick Smith*



EcoJardin, un label pour guider et valoriser l'engagement des gestionnaires d'espaces verts

Depuis sa création en 2010, EcoJardin met en valeur la qualité de la gestion écologique des espaces verts, quels que soient leur taille, leur type ou leur statut. Créé, porté et animé par Plante & Cité, il s'est imposé comme une référence nationale pour reconnaître – et valoriser auprès du grand public – les gestionnaires d'espaces verts engagés dans des démarches exemplaires. Pour ces gestionnaires, EcoJardin est un outil stratégique de pilotage qui leur permet d'accompagner leurs décisions.

Sous l'égide de Plante & Cité et dans le cadre du plan Ecophyto, la création du référentiel et du label a associé un collectif de collectivités territoriales, de réseaux professionnels (AITF, ATTF, HORTIS) et le CNFPT. Aujourd'hui, EcoJardin s'appuie sur une gouvernance collective et un système d'audits externes, qui, associés à l'exigence de son référentiel, lui confèrent une véritable crédibilité auprès des collectivités, des citoyens et des partenaires.

Les exigences de la gestion écologique

Le label repose sur un référentiel exigeant, dont les critères évoluent régulièrement en fonction des nouveaux enjeux. Il évalue les pratiques de gestion sur plusieurs volets :

- la connaissance du patrimoine naturel du site
- la gestion du sol et de l'eau
- la conduite des végétaux, sans recours aux produits phytosanitaires de synthèse
- la place laissée à la biodiversité
- la sensibilisation des usagers

Une reconnaissance qui essaime partout en France

Chaque année, de nouveaux gestionnaires s'engagent dans la labellisation de leurs espaces verts. Ce sont des parcs et jardins publics, des cimetières, des sites de campus, des copropriétés, des sites institutionnels et établissements publics, ou bien encore des sites d'entreprise.

Lors de la dernière session de juillet 2026, 45 sites se sont vu attribuer ou renouveler le label.

EcoJardin c'est aussi une communauté qui se réunit chaque année, lors de la rencontre annuelle du réseau, où gestionnaires labellisés et candidats se rencontrent pour échanger et partager leurs expériences. La prochaine rencontre se tiendra le 26 janvier 2027 à Paris.

Les chiffres clés du label

- Plus de 850 sites labellisés EcoJardin en 2026
- 168 gestionnaires engagés dans la démarche
- Une centaine de sites labellisés chaque année



Espaces verts de l'Hôtel de Matignon labellisés EcoJardin en 2022 / © Arp-Astrance



www.label-ecojardin.fr



Suite à la circulaire de novembre 2024 sur la transformation écologique de l'État, la dynamique se poursuit avec la labellisation de nombreux établissements publics (jardins de Matignon, jardin du Louvre et des Tuileries, parc de la Banque de France à Dijon, site ministériel de Bercy...).
www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45511

Et demain, les enjeux pour déployer les villes bioclimatiques et résilientes

Si les bienfaits de la nature en ville ne sont plus à démontrer, et si de nombreux acteurs sont d'ores et déjà engagés durablement, cette transition appelle une ingénierie partagée, mobilisant les savoirs scientifiques comme les coopérations entre acteurs publics, privés et habitants. Face à l'intensification du changement climatique, la prise en compte du sol, de l'eau et du végétal constitue désormais un enjeu structurant de l'aménagement urbain.

Le sol, une ressource vitale à la croisée des enjeux urbains

Sobriété foncière, désimperméabilisation, économie circulaire, restauration écologique, trames brunes, stockage du carbone, biodiversité des sols, gestion de l'eau, pleine terre et végétalisation... La prise en compte des sols urbains, de la planification aux projets d'aménagement, constitue un enjeu central qui demandera une attention et une ingénierie croissantes, en lien avec les actions de renaturation au sein des collectivités locales.

Le végétal face à l'intensité du changement climatique

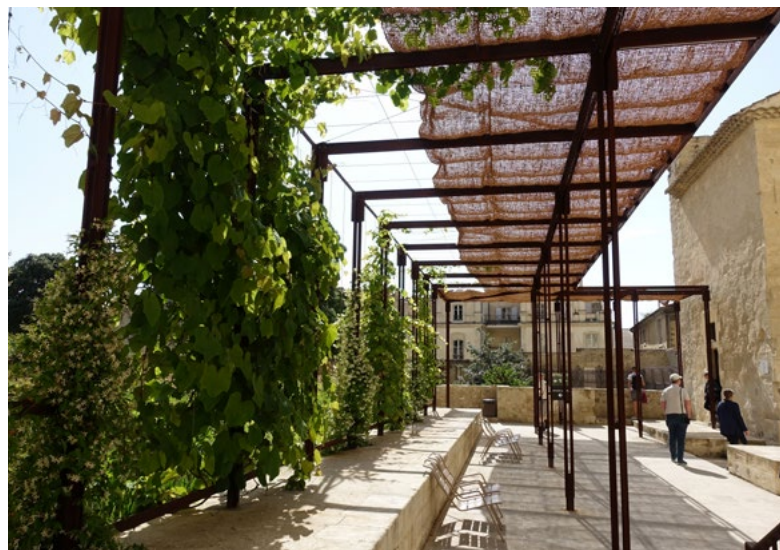
La capacité des végétaux à résister au changement climatique est une question récente, exacerbée par l'intensité et la répétition des aléas (canicules, sécheresse, inondations). Que sait-on de la vulnérabilité des palettes végétales urbaines ? Quelles essences choisir ? Quelle sera l'effectivité de ces solutions fondées sur la nature selon les scénarios climatiques ? Comment faire face aux risques phytosanitaires croissants ? Progresser demandera des travaux collaboratifs, avec des retours de terrain de la production à la gestion du patrimoine végétal.

De l'eau « ressource » à l'eau « milieu »

Les projections climatiques annoncent une augmentation des tensions sur les bassins hydrologiques, qui impacteront les milieux urbains. Les villes adoptent une gestion intégrée de l'eau pour récupérer, stocker et infiltrer les eaux pluviales plutôt que de les évacuer. Le lien sol-eau-végétation sera essentiel à l'adaptation des espaces urbains. La réouverture des cours d'eau, le réaménagement des berges et les stratégies « ville éponge » impliqueront de considérer l'eau comme un milieu.

La nature urbaine comme valeur cardinale de l'habitabilité des villes

Les bienfaits de la nature en ville n'étant plus à démontrer, l'enjeu est de mettre en œuvre concrètement un urbanisme favorable à la santé et au vivant. Le développement des espaces



Avignon, Jardins du Palais des Papes, concepteur : Tout se transforme, © Sandrine Larramendy

de nature est confronté aux dynamiques de densification et d'intensification des espaces urbains. L'accès équitable aux espaces de nature en ville et la réduction des inégalités environnementales constituent deux champs de recherche et d'actions dans les politiques publiques locales.

La demande de nature face à l'acceptabilité du vivant

Le développement des espaces de nature et les projets de renaturation croisent d'autres politiques locales, avec des opportunités (mobilités douces) mais aussi la perception de nouveaux risques par les habitants (zones humides, moustique tigre...). La mobilisation des sciences humaines et sociales, couplée aux savoirs scientifiques, sera nécessaire pour accompagner ces transitions dans leur dimension sociologique.

De nouvelles coopérations pour étendre la place et les bénéfices de la nature en ville

Le développement de la nature en ville repose sur l'ensemble du foncier, public et privé. Les politiques locales devront impulser une coopération élargie, intégrant secteur privé, bailleurs, entreprises et habitants. Les villes et les professionnels du paysage ont été les premiers acteurs des transformations en matière d'espaces verts. L'écosystème doit s'étendre aux professionnels de l'aménagement, aux urbanistes, architectes et aux géomètres experts. La diversité des acteurs pourrait ouvrir des perspectives nouvelles sur le modèle économique de la nature en ville, alignant investissements et services rendus.

Plante & Cité, au service des acteurs de la nature en ville

En quelques mots

Plante & Cité est un organisme national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts, le paysage et la nature en ville. Créée en 2006 à Angers, dans la dynamique du pôle de compétitivité VEGEPOLYS VALLEY, l'association compte plus de 820 membres : collectivités, entreprises, établissements d'enseignement et de recherche, fédérations professionnelles du secteur. Parrainée à sa création par l'Association des Maires de France, Plante & Cité est aujourd'hui reconnue par les ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture, mais aussi par l'Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage VALHOR et ses fédérations professionnelles (FFP, Unep, Verdir).

Trois missions clés

- Conduire des études et projets de recherche pour produire des connaissances scientifiques et des savoirs d'expérience,
- Diffuser des ressources et des outils pour faire évoluer les pratiques d'aménagement, de conception et de gestion,
- Partager et mutualiser les réalisations innovantes au sein d'un réseau national d'acteur de la nature en ville.

Une association qui fait le pont entre collectivités, entreprises et la recherche

Dès sa création sous l'impulsion d'Institut Agro Rennes-Angers – centre d'Angers, l'association rassemble des collectivités territoriales, des entreprises et les acteurs de la recherche et de la formation. L'association est présidée par Christophe BÉCHU, maire d'Angers. Le 1^{er} vice-président est François DE MAZIERES, maire de Versailles. Le 2^{ème} Vice-président est Éric LEQUERTIER, entrepreneur du paysage. Le secrétaire est Dominique VOLLET pour Institut Agro Rennes-Angers. Le trésorier est Bertrand MARTIN pour l'AITF et le trésorier adjoint est Alain MARTINEAU pour l'Unep. Le Centre national de la fonction publique territoriale et le pôle de compétitivité VEGEPOLYS VALLEY sont membres de droit de Plante & Cité.

Un conseil scientifique

Le conseil scientifique joue un rôle d'appui et d'expertise. Son objectif est de guider la construction des projets et la diffusion des connaissances produites par Plante & Cité.

Composé d'une vingtaine de membres, référents experts et scientifiques, il est présidé par Philippe CLERGEAU, professeur émérite au Muséum national d'Histoire naturelle.

Au-delà du Conseil scientifique, des groupes de travail thématiques réunissant adhérents et experts invités, ainsi qu'un comité de pilotage technique transversal, viennent accompagner

l'émergence et la réalisation des travaux.

Des domaines d'action et d'expertise sur les grands enjeux du secteur

Chaque année, les équipes de Plante & Cité mènent une trentaine de programmes d'études et de recherche sur une diversité de problématiques :

- Adaptation aux changements climatiques
- Ville perméable et gestion des eaux pluviales
- Gestion écologique et biodiversité en ville
- Nature et santé humaine
- Sols urbains fertiles
- Végétal, paysage et urbanisme
- Arbres et canopée urbaine
- Agricultures urbaines

Le centre de ressources de référence en France sur la nature en ville

En 20 ans, Plante & Cité s'est imposé comme le centre technique national de référence sur les espaces verts et la nature en ville au travers de son centre de ressources www.ressources.plante-et-cite.fr et des plateformes nationales www.ecophyto-pro.fr et www.nature-en-ville.com dont il assure l'animation pour le compte des ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie.

En 2026, le centre de ressources de Plante & Cité comptabilise 12 500 références scientifiques et techniques issues des études, de la veille scientifique et des expériences du terrain.

www.plante-et-cite.fr



Visite technique d'un site labellisé EcoJardin à Versailles en 2022.
/ © Jessica David



Le développement de Plante & Cité est soutenu par Angers Loire Métropole.

Une bande dessinée pour raconter 20 ans de nature en ville

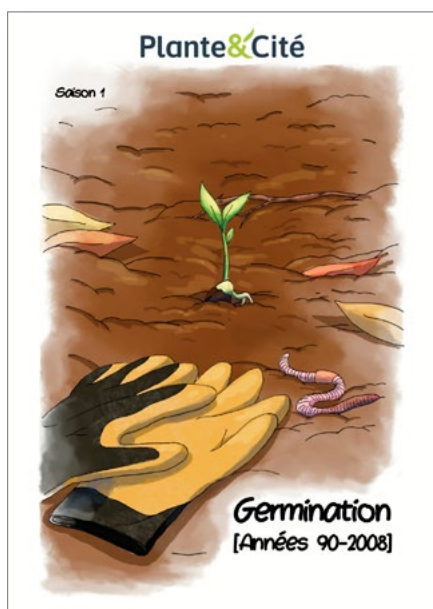
À l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, Plante & Cité a choisi un format original pour retracer son histoire et celle de la nature en ville : une bande dessinée en quatre saisons.

Véritable fil conducteur de cet anniversaire, cette série revient sur les grandes étapes de l'évolution du centre technique tout en mettant en perspective les profondes transformations des pratiques, des politiques publiques et des connaissances.

Illustrée par Gladys Démurgé et rédigée par les équipes de Plante & Cité, cette série s'adresse aux professionnels, aux étudiants, mais aussi au grand public. Les deux dernières saisons seront publiées d'ici la fin de l'année 2026.

Ce projet est soutenu par l'Interprofession VALHOR et bénéficie du soutien du mécénat de la Caisse des Dépôts.

Deux saisons déjà disponibles



SAISON 1 - Germination

La première saison revient sur la période fondatrice de Plante & Cité (1990-2008). Elle retrace la naissance du centre technique, les premières collaborations entre collectivités, chercheurs et professionnels, ainsi que l'émergence d'une dynamique collective au service de la nature en ville.



SAISON 2 - Premières pousses

La deuxième saison plonge le lecteur dans les années 2009-2015, marquées par le développement de la gestion écologique, l'abandon progressif des produits phytosanitaires et la montée en puissance des connaissances scientifiques sur les services rendus par le végétal. Elle illustre également la manière dont Plante & Cité construit ses projets en fédérant collectivités, entreprises, chercheurs et partenaires autour de besoins concrets du terrain.

SAISON 3 – Floraison (à venir) - SAISON 4 – Fructification (à venir)

Plante & Cité : 20 ans de nature en ville en bande dessinée

www.ressources.plante-et-cite.fr/fiche/99367

La nature en ville : quelques repères

Un accès aux espaces verts encore très inégal

Selon l'INSEE, 1 habitant sur 2 des grands centres urbains français ne dispose pas d'un espace vert public à moins de cinq minutes de marche de son domicile.

Les espaces verts couvrent en moyenne 10% de la superficie des grandes villes, mais cette présence est très inégale.

Leur emprise varie de moins de 1% à près de 45% du territoire selon les villes.

2 villes sur 3 offrent moins de 25 m² de forêts urbaines par habitant, et 1 zone urbaine sur 2 reste en deçà de 12 m² de parcs et jardins publics par habitant, seuils minimaux recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé OMS.

→ Insee Première n°2049 (avril 2025)

www.insee.fr/fr/statistiques/8558420

Une attente sociétale forte

Pour 79% des personnes résidant en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV), accorder plus de place aux espaces verts et à la végétalisation devrait être prioritaire. Dans le cadre d'un achat immobilier, la présence d'espaces verts dans le quartier est jugée importante pour 91% des français.

Parmi les mesures d'adaptation des territoires, les français jugent la végétalisation des bâtiments et la mise en place d'écoquartiers à la fois efficaces (resp. 77% et 73%), crédibles (resp. 80% et 71%) et souhaitables (resp. 84% et 79%).

→ VALHOR - Observatoire des usages et représentation des territoires par l'Obsoco et Chronos avec le soutien de l'ADEME, et Bouygues Construction → www.valhor.fr/actualites/des-attentes-toujours-tres-fortes-pour-le-vegetal-en-ville (Octobre 2021)

Un enjeu de santé publique

Les espaces verts urbains sont de plus en plus reconnus comme un facteur déterminant de santé publique : réduction du stress, amélioration de la santé mentale, baisse de la consommation d'antidépresseurs, réduction de la mortalité liée aux fortes chaleurs. Ces bénéfices, documentés notamment par l'OMS et par des travaux scientifiques internationaux, alimentent aujourd'hui les politiques françaises.

Une étude européenne menée dans 93 villes et publiée dans la revue The Lancet en janvier 2023 estime que plus d'un tiers des décès prématurés liés aux chaleurs extrêmes pourrait être évité en portant la couverture arborée urbaine à 30%.

→ [www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(22\)02585-5/abstract](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(22)02585-5/abstract)

Les coûts et bénéfices de la nature en ville

La hausse des budgets consacrés aux espaces verts (+28 €/hab. sur la période 2023-2026) confirme une montée en puissance des politiques de nature en ville, avec une orientation vers des plantations mieux adaptées aux conditions climatiques futures.

→ Observatoire des villes vertes, Palmarès 2026 - UNEP, Hortis : www.lesentreprisesdupaysage.fr/palmares-2026-de-lobservatoire-des-villes-vertes/

Par ailleurs, les coûts de la renaturation sont désormais connus. Une étude publiée dans le CIREN Working Paper estime qu'ils varient de 50 à 320 €/m² pour les sols compactés, imperméabilisés et construits, et environ 800 €/m² pour les sols pollués.

→ Mathilde Salin, Charles Claron, Elodie Nguyen-Rabot, Nicolas Mondolfo, Harold Levrel. Les coûts de la restauration des sols urbains. CIREN Working Paper n°2024-96-FR.2025.hal-04904897 <https://hal.science/hal-04904897>

Enfin, la nature en ville ne représente pas qu'une somme de dépenses mais elle apporte, par les services écosystémiques des externalités économiques positives : coûts évités en termes de gestion des inondations, réduction des dépenses de santé, fréquentation accrue des commerces en zone végétalisée et arborée et rafraîchissement (jusqu'à -10°C perçus ; les arbres de rue améliorent le confort des personnes et atténuent les épisodes de stress thermique durant les canicules (source : Plante & Cité, VEGDUD (2014))

→ Les bienfaits du végétal en ville : étude des travaux scientifiques et méthode d'analyse : www.ressources.plante-et-cite.fr/fiche/90552

3/30/300 : Une nouvelle boussole des politiques urbaines

De plus en plus de villes françaises et européennes adoptent la règle du 3/30/300, formulée par le chercheur Cecil Konijnendijk et reprise par l'OMS.

- > Voir au moins 3 arbres depuis son domicile
- > Bénéficier d'au moins 30% de couverture arborée dans son quartier
- > Disposer d'un espace vert à moins de 300 mètres de chez soi.

Une filière unique de l'amont à l'aval

Au-delà des 35 000 collectivités territoriales et de leurs services, ce sont plus de 205 000 professionnels qui œuvrent pour le végétal et le paysage en France. La filière du végétal représente une filière économique de premier plan dans les territoires avec 205 288 professionnels du végétal au sein de 47 031 entreprises, réalisant 16,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

→ www.valhor.fr/nous-connaître/la-filière-en-chiffres

Le plan national « agir pour restaurer la nature »

Le plan « agir pour restaurer la nature » vise à rétablir ou maintenir des écosystèmes fonctionnels, il traduit au niveau français un texte de loi européen, le Règlement européen pour la restauration de la nature, qui est lui-même issu des engagements internationaux de la COP15 de Kunming-Montréal. Ce cadre législatif novateur offre désormais à la France les moyens de changer d'échelle pour agir efficacement en faveur de la restauration d'écosystèmes en bonne santé.

→ <https://biodiversite.gouv.fr/le-plan-national-agir-pour-restaurer-la-nature>



Une équipe pour en parler

Caroline GUTLEBEN • Directrice

Pauline LAÏLLE • Responsable coordination scientifique – Indicateurs et outils de pilotage

Aurore MICAND • Responsable édition/diffusion et coordinatrice EcoJardin

Ludovic PROVOST • Responsable communication

Contact presse :

Ludovic PROVOST, ludovic.provost@plante-et-cite.fr - 02 41 72 38 15 - 06 01 33 68 17

Maison du Végétal, 26 Rue Jean Dixmeras, 49000 Angers

www.plante-et-cite.fr

Plante&Cité
Ingénierie de la nature en ville